



ifen

INSTITUT DE FORMATION
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DIVISION DE LA FORMATION CONTINUE
DU PERSONNEL ENSEIGNANT,
ÉDUCATIF ET PSYCHO-SOCIAL
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Année scolaire 2022/2023

In.view
Concept 2022



ifen

eduPôle - Walferdange
Route de Diekirch
L-7220 Walferdange
www.ifen.lu



Table des matières

| | | |
|-------|--|----|
| 1 | Contexte..... | 2 |
| 2 | Le dispositif « In.view » | 3 |
| 2.1 | L'hospitalation | 3 |
| 2.1.1 | Définition et déroulement | 3 |
| 2.1.2 | Conditions générales..... | 6 |
| 2.1.3 | La certification et l'accréditation dans le cadre des heures de formation continue | 7 |
| 2.1.4 | Schématisation du déroulement de l'hospitalation | 8 |
| 2.2 | Echange et réseautage | 9 |
| 2.2.1 | Echange Host - Host | 9 |
| 2.2.2 | Echange Host - Guest(s)..... | 9 |
| 2.3 | Accompagnement et suivi..... | 10 |
| 2.4 | Formations et événements..... | 11 |
| 2.4.1 | Formations sur mesure | 11 |
| 2.4.2 | Evénements réservés..... | 11 |



1 Contexte

Depuis plusieurs années déjà, l'Institut de formation continue de l'Éducation nationale (IFEN) poursuit l'objectif de promouvoir l'échange entre les acteurs/actrices du système éducatif luxembourgeois en développant son offre de formation continue et en variant les formats et les thématiques. Les diverses évolutions sociales des dernières années ont amené de nouveaux domaines de compétences dont l'acquisition est de plus en plus importante. La digitalisation a notamment déclenché un grand nombre de développements et impacte de plus en plus le secteur scolaire. L'école n'est plus seulement l'endroit où les enfants apprennent à lire, à compter et à écrire, mais l'objectif consiste désormais à développer les compétences du 21^{ème} siècle, à savoir la pensée critique et la résolution de problèmes, l'innovation et la créativité, l'apprentissage autonome, la collaboration, la communication et la citoyenneté (Conseil des ministres de l'Éducation, 2017¹). La pandémie, qui a frappé le monde entier en hiver 2019, a également engendré des évolutions pédagogiques et une prise de conscience des lacunes présentes dans le système scolaire.

Les écoles, les équipes et les enseignant-e-s méritent un accompagnement professionnel et une offre de formation continues pertinentes, adaptés aux phénomènes sociaux et aux réalités du moment pour encourager le développement professionnel et l'échange entre le personnel enseignant dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. Les exemples de bonnes pratiques et les expériences diverses des acteurs/actrices du terrain représentent des ressources précieuses pour le développement professionnel et le développement de la qualité de l'enseignement. Lorsqu'elles sont partagées, ces ressources ont le potentiel de servir de base au partage et au développement de pratiques communes. L'IFEN souhaite mettre en place un système de formation continue qui vise la professionnalisation et qui s'inscrit dans la durabilité. La formation ne peut pas être perçue comme un moment unique, mais doit servir de déclencheur et de base pour la professionnalisation et pour l'autoréflexion de chaque membre du personnel enseignant.

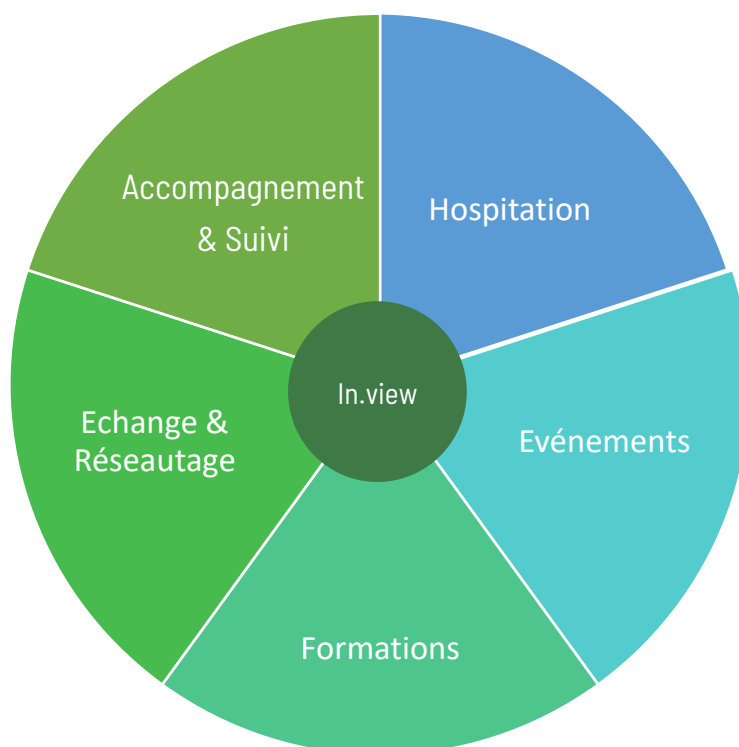
Sur la base de ces connaissances, l'IFEN a développé en 2012 le concept « Hospitation-Mateneen a vuneneen léieren » en coopération avec différents acteurs (directeurs/directrices de région, différents départements ministériels, instituteurs/institutrices ressources) et sur la base de concepts et d'expériences déjà existants. En 2021, une analyse approfondie du concept a été réalisée et a apporté plusieurs nouveaux changements qui sont désormais présentés et regroupés dans le nouveau dispositif « In.view ».

¹ Conseil des ministres de l'Éducation, 2017. Cadre pancanadien du CMEC pour les compétences globales. Récupéré de http://www.ontariodirectors.ca/CODE-TLF/docs/tel/Cadre_pancanadien_compétences_globales_descripteu-3.PDF



2 Le dispositif « In.view »

Le dispositif In.view comprend plusieurs mesures mises en place autour des hospitations ayant pour objectif d'inspirer le personnel enseignant et éducatif en favorisant l'échange et en promouvant le partage de pratiques.



2.1 L'hospitation

2.1.1 Définition et déroulement

Les hospitations représentent le noyau du dispositif In.view. Ce format fait partie intégrante de l'offre des formations continues de l'IFEN depuis l'année scolaire 2012-2013.

Par hospitation, on entend des visites mutuelles, planifiées, structurées et préparées par des membres d'établissements d'enseignement formel et non-formel, dans le but de se développer individuellement et/ou institutionnellement grâce à l'apprentissage mutuel. Il s'agit d'un système de formations basé sur le partenariat avec une approche clairement définie et orientée vers les objectifs, un partenariat auto-dirigé et professionnel, un processus structuré pour concevoir une formation collégiale et un certain nombre de méthodes et d'outils fonctionnels pour soutenir les processus d'apprentissage fondés sur le partenariat (Helmke, 2015).



L'hospitation peut aider à voir les développements et les problèmes sous différents angles et à en discuter. Les participant-e-s démontrent également qu'ils/elles sont des auto-apprenants, qui observent leurs rôles, structures, principes et schémas relationnels, sans hésiter à se remettre en question tout en ayant l'opportunité de développer davantage leurs cours, leur pratique et donc eux-mêmes.

L'hospitation n'est pas comparable avec une réunion de concertation dans une école ou une réunion dans une institution. La condition préalable pour une hospitation est qu'au moins un partenaire du domaine de l'enseignement formel y participe.

Les personnes impliquées peuvent être :

- des enseignant-e-s (EF + ES)
- des éducateurs/éducatrices (EF + ES)
- des pédagogues sociaux
- une équipe multi professionnelle
- des équipes de cycle
- le comité d'école
- la direction de l'école
- des Maisons relais
- d'autres institutions

Lors d'une hospitation, il existe deux rôles différents : un *Host* et un ou plusieurs *Guests*. L'*Host* est la personne qui accueille les visiteurs/-euses, donc les *Guests*, dans sa classe, dans son école ou son institution. Avant de faire la visite chez le *Host*, les participant-e-s doivent tous se retrouver, en présentiel ou en ligne (Teams ou autre), afin de planifier l'hospitation. Il s'agit de **l'entretien de préparation**. Pendant cet échange, les objectifs sont discutés et fixés et le/les *Guest/s* notent leur question clef, donc leur focus d'observation, qui va guider leurs observations. C'est également le moment idéal pour fixer les modalités organisationnelles de l'hospitation (lieu, date, heure). Lors de l'hospitation même, c.-à-d. lors de la **visite** en classe/à l'école/dans l'institution, les *Guests* notent leurs observations en lien avec leur question clef. Ces notes vont servir de base pour **l'entretien de suivi** qui clôturera l'hospitation. Pendant l'entretien de suivi, les *Guests* passent en revue les observations qui ont été faites, partagent leurs impressions et peuvent poser les questions qu'ils/elles se sont posées à l'*Host*.



Quelques champs d'observation possibles :

- La salle de classe en tant que 3^e pédagogue
- Climat de travail
- Communication
- Participation
- Organisation
- Méthodes
- Didactique
- Différenciation
- Création de relations

❖ **Procédure alternative pour des domaines spécifiques :**

Dans certains domaines de l'éducation, la présence d'un *Guest* peut avoir des conséquences sur la pratique du *Host*. Pour cette raison, une hospitalation peut également être organisée en tant que visite en dehors des horaires d'école si la visite du *Guest* risque d'influencer le déroulement de l'hospitalation.

Cette procédure alternative concerne :

- Le domaine psycho-social c.-à-d. les centres de compétences, les centres thérapeutiques, les services sociaux, etc. ; voire chaque institution où la présence d'une tierce personne pourrait rendre difficile le travail quotidien du *Host* ou avoir un impact négatif sur les enfants, adolescent/e/s ou adultes qui sont accueillis dans ces structures.
- Les hospitalations au niveau « Leadership » (comités d'école, président-e-s d'école, coordinateurs/-trices de cycle, directions (régionales)), afin de ne pas dépasser les limites des affaires internes de l'école et quand-même pouvoir assurer un échange entre les personnes ayant des fonctions dirigeantes.

Dans les cas énumérés, l'hospitalation s'agit donc d'une visite dans l'institution entre *Host* et *Guest*. Au cours de la visite, des méthodes ou des formes de travail peuvent être expliquées, une visite des lieux peut être effectuée et des procédures peuvent être illustrées. Les autres phases de l'hospitalation (entretien de préparation, discussion de suivi) sont à respecter dans leur déroulement ; seule la visite elle-même se place dans un autre contexte.



2.1.2 Conditions générales

Rôle et tâche du *Host* et du *Guest* :

- Offre et demande d'hospitalité :
 - Fournir des détails : domaine, niveau scolaire, objectifs
 - Obtenir l'approbation de la Direction

- Préparation à l'observation :
 - Formuler la question clef
 - Convenir les objectifs de l'observation
 - Choisir les instruments d'observation
 - Clarifier les questions organisationnelles (lieu, date, heure)
 - En cas de visite pendant les cours : faire une demande d'exemption auprès de la municipalité ou de la Direction régionale

- Mise en œuvre de l'hospitalité :
 - Garder une trace des observations

- Après l'hospitalité:
 - Entretien de suivi
 - Réflexion sur l'expérience de l'hospitalité en relation avec la question focale
 - Signer la liste de présences



2.1.3 La certification et l'accréditation dans le cadre des heures de formation continue

Une hospitation est certifiée en tant que mesure de formation continue et peut donc être comptabilisée dans le cadre des heures de formations obligatoires dans les conditions suivantes :

- La question clef et le focus d'observation du *Guest* sont clairement nommés et justifiés.
- L'hospitation est planifiée, inscrite et complétée selon les étapes minimales spécifiées.

Pour le *Guest* ainsi que pour l'*Host*, l'hospitation est certifiée comme formation continue par l'IFEN comme suit :

- L'entretien de préparation à l'hospitation est certifié comme une heure de formation continue
- La réalisation effective de l'hospitation est certifiée dans sa durée comme formation continue
- L'entretien de suivi et la réflexion sont certifiés comme une heure de formation continue.

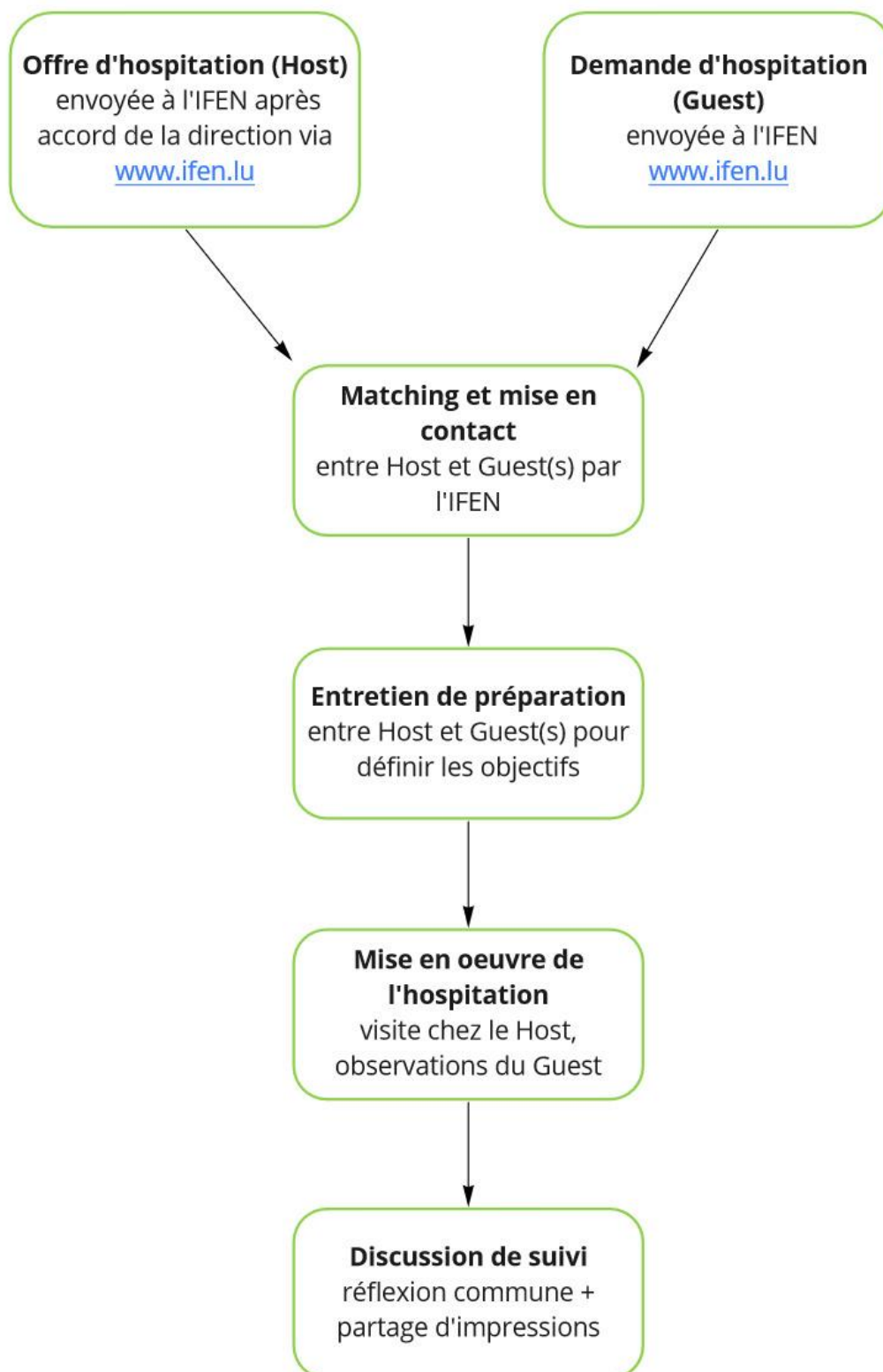
Exemples de calculs :

- 1 heure d'hospitation est certifiée comme 3 heures de formation continue ;
- 4 heures d'hospitation consécutives valent 6 heures.

Si une hospitation est planifiée, inscrite et complétée selon les étapes minimales spécifiées, le *Guest* est assuré contre les accidents en vertu du droit du travail sur le trajet vers et depuis le lieu d'hospitation.



2.1.4 Schématisation du déroulement de l'hospitalation





2.2 Echange et réseautage

Afin de remplir son rôle de médiateur et de liaison, l'IFEN souhaite assurer un échange entre *Hosts*, les participant-e-s et les parties intéressées avant et après les hospitations. Il s'agit de promouvoir la réflexion et le transfert à la pratique à travers des échanges qui peuvent être organisés sous différents formats. La participation à ces réunions d'échange se fait toujours sur base volontaire pour toutes les personnes impliquées.

2.2.1 Echange Host - Host

De manière régulière, toutes les personnes désignées en tant que *Hosts* seront invitées afin de s'échanger sur leurs expériences et afin de partager leurs idées, leurs pratiques et leurs processus de développement professionnel. Les échanges peuvent être organisés de différentes manières. Soit un intervenant externe encadrera le groupe pendant l'échange, soit un formateur accompagne le groupe pendant la phase de préparation, mais le déroulement même est géré par les participant-e-s avec des questions/sujets préparés à l'avance. Il existe également la possibilité d'organiser une réunion d'échange sans intervenants externes. Dans ce cas, les participant-e-s assurent la préparation et le déroulement eux-mêmes.

Une autre mesure mise en place pour soutenir les *Hosts* et promouvoir l'échange est le « Host to Host ». L'idée étant que les nouveaux *Hosts*, qui décident d'ouvrir leur classe/école/institution, soient d'abord visités par un ancien *Host*, voire quelqu'un avec plusieurs années d'expérience avec ce format et ce rôle. Ainsi, les nouveaux *Hosts* auront l'occasion de poser les questions qu'ils/elles pourraient encore avoir et seront tout de suite en contact avec des personnes avec le même rôle.

2.2.2 Echange Host – Guest(s)

Une autre forme d'échange qui est planifiée de manière régulière est l'échange entre les *Hosts* et leurs *Guests* de l'année. A la fin de chaque année scolaire, les *Hosts* sont invités à une réunion d'échange en présence des différents *Guests* qui ont participé à une hospitation pendant cette année. Cette forme de réseautage permet de faire un bilan sur les expériences vécues, d'entamer une réflexion des pratiques et de discuter des besoins, défis et chances rencontrés en lien avec la thématique de l'hospitation. Il est également possible de regrouper les *Hosts* et les *Guests* des hospitations de thématiques similaires, ce qui permettrait de créer encore davantage de liens. Pendant ces sessions, les invité-e-s peuvent s'engager selon leurs expériences et leur savoir professionnel ; chaque apport est bienvenu. Il s'agit également du moment idéal pour identifier les besoins des participant-e-s concernant la mise en œuvre de ce qu'ils/elles ont observé lors de leur hospitation.



2.3 Accompagnement et suivi

Un des objectifs principaux de l'IFEN est d'offrir un accompagnement et un suivi sur mesure aux participant-e-s afin de rendre les formations, et donc les hospitations, plus efficaces et durables. Les *Hosts* ainsi que les *Guests* des hospitations auront toujours la possibilité de s'adresser à l'IFEN en cas de questions, de remarques ou de suggestions. Lors de chaque étape de la mise en œuvre de la visite, les participant-e-s ont la possibilité d'être accompagné-e-s, voire guidé-e-s afin de faciliter l'organisation générale et d'enrichir les expériences vécues pendant les hospitations.

Pour promouvoir un effet durable des compétences et des savoirs acquis, l'IFEN envoie un questionnaire de réflexion aux participant-e-s des hospitations environ six semaines après la fin de l'hospitation. Ces questionnaires, dont une version est destinée aux *Hosts* et une aux *Guests*, poursuivent d'un côté le but d'encourager l'autoréflexion des personnes impliquées, et de l'autre côté servent de base pour identifier les besoins des participant-e-s pour la mise en pratique de leurs objectifs fixés après l'hospitation.

L'IFEN souhaite identifier les besoins et les points faibles du dispositif afin de les utiliser comme point de départ pour de nouveaux ajustements et mises à jour. Ainsi, l'accompagnement fourni par l'IFEN représente une aide pour les participant-e-s, mais est également une source de feedback précieuse pour développer le concept et ainsi créer un large éventail d'offres.

A la fin de chaque année scolaire, un inventaire sera réalisé pour vérifier si les offres d'hospitations sont encore à jour. Ce sera l'occasion pour les *Hosts* de faire part des changements souhaités concernant leur offre. La catalogue sur le site Internet de l'IFEN sera par la suite mise à jour avec les offres adaptées.



2.4 Formations et événements

Les *Hosts* des hospitations sont considérés par l'IFEN comme des collaborateurs précieux, prêts à partager leur expertise et leur pratique avec leurs collègues du système éducatif et représentent ainsi les valeurs sur lesquelles l'IFEN. Afin de soutenir les *Hosts* dans leur développement professionnel et afin de valoriser leur travail sur le terrain, l'IFEN a mis en place quelques mesures.

2.4.1 Formations sur mesure

L'IFEN veut être à l'écoute des besoins des différents *Hosts* et les encourager et les soutenir dans leur développement professionnel. Pour cette raison, l'IFEN envoie régulièrement des suggestions de formations continues aux *Hosts* avec des thématiques qui pourraient les intéresser dans leur rôle clef dans les hospitations. Plusieurs fois par année, une sélection de formations de l'offre nationale de l'IFEN sera donc proposée par email aux *Hosts* afin de leur permettre de se former dans les domaines qui sont importants dans ce rôle. Ainsi, des thématiques cariées comme la communication, gérer la critique ou la réflexion de sa propre pratique peuvent être couvertes. Il s'agit ici d'une offre facultative et non obligatoire.

2.4.2 Événements réservés

Outre l'offre de formations continues, les *Hosts* auront accès à des événements réservés. Afin de valoriser leur travail et de les remercier pour leur disponibilité, différents événements seront organisés. Il peut s'agir de conférences, de colloques, de vernissages ou même de voyages d'études auxquels les *Hosts* seront invités.